



## COMMUNIQUE

17 mai 2010

### ***L'eau du robinet est potable !***

**France 3 diffuse ce lundi 17 mai un documentaire mettant en cause la potabilité de l'eau du robinet.**

**La FNCCR rappelle qu'en France, l'eau du robinet est un des produits alimentaires les plus surveillés au plan sanitaire.**

Le contrôle sanitaire\* est organisé sous l'égide du ministère de la Santé. Il s'appuie sur les normes et limites de qualité établies par les autorités sanitaires européennes et nationales, suivant en général les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des institutions médicales. Ce contrôle prend en considération les risques sanitaires avérés ou suspects, à court terme (essentiellement les risques microbiologiques) mais aussi à long terme (avec la prise en compte des effets dans la durée).

En outre, ces normes comprennent d'importantes marges de sécurité.

Tous les résultats des analyses du contrôle sanitaire sont accessibles au public. Une synthèse sur la qualité de l'eau distribuée, établie par les services du ministère de la Santé, est adressée une fois par an aux abonnés et les résultats complets des analyses peuvent être consultés sur le site Internet du ministère de la Santé

Lorsque les contrôles font apparaître un non respect des normes en vigueur, des mesures de restriction voire d'interdiction de consommation sont mises en œuvre avec information de la population ; lorsque ce dépassement ne constitue pas un danger potentiel pour la santé humaine la distribution d'eau peut être maintenue, le cas échéant assortie de mesures de restriction de consommation pour tout les usagers ou uniquement les plus sensibles ; ces dérogations sont temporaires, le temps de mettre en œuvre des solutions pérennes.

**S'agissant de l'émission de France 3, la FNCCR observe en outre qu'elle n'a été à aucun moment contactée par les réalisateurs du documentaire.**

*\* Plus de 300.000 prélèvements sont effectués chaque année et donnent lieu à plus de 8 millions de résultats analytiques. Quelques 800 substances ou paramètres différents sont ainsi analysés : microbiologiques, pH, turbidité, chlore, nitrates, pesticides, radioactivité, etc. Le contrôle progresse régulièrement en fonction de l'évolution de la connaissance des risques, qu'il s'agisse de risques avérés ou de l'application du principe de précaution.*

**Contacts : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)  
Michel Desmars (01 40 62 16 46)**

*Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*

[www.fnccr.fr](http://www.fnccr.fr) / [www.claierenergie.fr](http://www.claierenergie.fr) / [www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) / [www.servicedeau.fr](http://www.servicedeau.fr) /